

Fédération de Russie



Environnement opérationnel

L'UNHCR a prévu d'ouvrir un bureau à Grozny mais attend d'obtenir l'accord des autorités fédérales.

Contexte

La gestion des migrations figure parmi les problèmes que le Gouvernement de la Fédération de Russie souhaite traiter en priorité. Un certain nombre de textes de loi consacrés à cette question et ayant une incidence sur les activités de protection et d'assistance de l'UNHCR ont été approuvés en 2006 et la loi de 1997 sur les réfugiés est en cours de révision. Les efforts déployés jusqu'à présent ont visiblement amélioré l'accès des demandeurs d'asile aux procédures nationales. La réorganisation et le renforcement du Service fédéral des migrations ont réduit l'écart entre la législation et la manière dont elle est appliquée. Néanmoins, la nécessité de supprimer les incohérences constatées entre les divers textes de loi et l'interprétation restrictive qui en est donnée dans la pratique se fait toujours sentir.

Au Nord-Caucase, la situation sécuritaire demeure préoccupante. Le Haut Commissariat n'a eu qu'un accès limité aux personnes qui relèvent de sa compétence dans ce secteur, d'autant que son bureau en Ingouchie a été fermé au printemps 2007, pour des raisons de sécurité.

Besoins

Des mesures prioritaires, fondées sur une évaluation des besoins achevée au début de l'année 2007, ont été prises en faveur des personnes qui relèvent de la compétence de l'UNHCR ; elles prévoient notamment une aide humanitaire, sous forme d'indemnités en espèces et de soins médicaux, au profit des demandeurs d'asile. Ces mesures ne concernent pas les populations qui vivent au Nord-Caucase.

On estime à 22 000 environ le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Nord-Caucase, exception faite de la Tchétchénie ; 15 000 déplacés internes vivent en Ingouchie, le Daghestan en accueillant 7 000. En Ingouchie, environ 20 pour cent des déplacés vivent dans des structures d'hébergement provisoire, les autres s'étant installés dans des logements privés. L'UNHCR s'emploie, en coopération avec les autorités, à identifier les solutions les plus adaptées pour remédier à la situation des déplacés internes, en tenant compte de leurs souhaits.

Total des besoins

2008 : 12 511 699 dollars E.-U.

2009 : 12 447 737 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Appuyer l'élaboration d'un régime d'asile conforme aux normes internationales et garantir un accès sans entrave à l'asile et à une protection efficace.
- Promouvoir l'adhésion aux conventions sur l'apatridie.
- Identifier des solutions durables appropriées pour les réfugiés et œuvrer à leur réalisation.
- Contribuer à la prise en charge des besoins de protection et d'assistance des déplacés internes et des populations de retour.
- Œuvrer à l'intégration ou à la réintégration avec des organismes de développement et d'autres acteurs, tout en contribuant au renforcement des capacités locales.
- Mener une action d'information et de sensibilisation et constituer des capacités pour la collecte locale de fonds.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Tous les demandeurs d'asile, réfugiés et déplacés internes bénéficient d'un soutien juridique, de papiers d'identité et d'une protection judiciaire efficace.
- Au Nord-Caucase, tous les déplacés internes et les réfugiés se voient attribuer des logements permanents d'ici à la fin de l'année 2009.
- Les retours en Tchétchénie résultent d'une décision prise librement.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection internationale et vivant à Moscou ou à Saint-Pétersbourg ont accès à des services de santé primaires, préventifs et génériques, notamment en ce qui concerne la prévention du VIH et du SIDA.
- Les enfants réfugiés et demandeurs d'asile ont accès au système éducatif et bénéficient d'un enseignement.
- Les cas d'apatridie signalés à l'UNHCR bénéficient d'une assistance.
- Les formations sur l'apatridie et la citoyenneté sont appuyées au niveau institutionnel.
- Les capacités de collecte de fonds locale sont accrues, moyennant un ciblage du secteur privé.
- Des activités d'information publique combattent la xénophobie et incitent à davantage de tolérance à l'égard des populations qui relèvent de la compétence de l'UNHCR.

Stratégie et activités

L'UNHCR poursuivra une stratégie destinée à améliorer la protection des populations qui relèvent de sa compétence. Le Haut Commissariat contribuera à la révision de la loi de 1997 sur les réfugiés en formulant des recommandations techniques. La réinstallation est toujours un instrument de protection offert aux réfugiés qui ne peuvent bénéficier de la protection nationale.

L'UNHCR assurera des formations et offrira des conseils et des analyses juridiques spécialisés et travaillera en étroite coopération avec les autorités compétentes à la révision de la législation, ainsi qu'à l'organisation d'activités de défense de la cause et de promotion. Il s'attachera, en étroite collaboration avec les autorités, à mettre au point une stratégie visant à promouvoir l'adhésion aux conventions sur l'apatridie, ainsi que des solutions pour répondre au problème de l'apatridie.

Pour trouver des solutions aux violences conjugales qui touchent les personnes relevant de la compétence de l'UNHCR, un coordonnateur chargé de la protection sociale dispensera une aide psychosociale aux femmes victimes de violences et les mettra en relation avec les services existants, susceptibles de leur procurer une assistance juridique, médicale, psychologique et sociale.

Au Nord-Caucase, la stratégie concertée que l'UNHCR met en œuvre avec les pouvoirs publics et la communauté internationale sera réorientée, passant de l'assistance humanitaire au redressement et au développement. En Ossétie du Nord-Alania, des mesures sont prises pour répondre aux besoins dans le secteur des abris et pour régulariser le statut des réfugiés originaires de Géorgie d'ici à la fin du premier semestre 2009. Les réfugiés qui souhaitent regagner leur pays d'origine pourront bénéficier du programme de rapatriement librement consenti du Haut Commissariat.

En Tchétchénie, l'UNHCR observera le retour des réfugiés et des déplacés internes et s'attachera, en étroite coopération avec les autorités, à recenser et à aider les personnes vulnérables qui relèvent de sa compétence et ne peuvent bénéficier des programmes publics d'aide au logement.

Au Daghestan, le Haut Commissariat offrira une aide au retour librement consenti aux personnes qui souhaitent regagner la Tchétchénie. Il s'attachera également à améliorer les conditions de protection des personnes qui souhaitent demeurer dans la République et recherchera des solutions durables à leur situation.



UNHCR/T. Makeeva

République d'Ingouchie. Un déplacé interne de Tchétchénie met en place un atelier de menuiserie avec l'assistance de l'UNHCR.

Contraintes

Les perspectives d'intégration sur place sont souvent limitées dans la Fédération de Russie, de sorte que la réinstallation est la seule solution durable envisageable pour les réfugiés. Bien que les autorités de la ville de Moscou aient assumé la responsabilité administrative de l'éducation des enfants réfugiés, il est toujours nécessaire de prodiguer une aide aux familles pour que leurs enfants puissent fréquenter régulièrement les établissements.

Au Nord-Caucase, la situation sécuritaire générale demeure très problématique et a un impact négatif sur le retour des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que sur leurs perspectives d'intégration ou de réintégration.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	3	3
Effectif total	86	82
Fonctionnaires internationaux	12	12
Collaborateurs nationaux	51	49
VNU	17	16
JEA	6	5

Chiffres prévisionnels

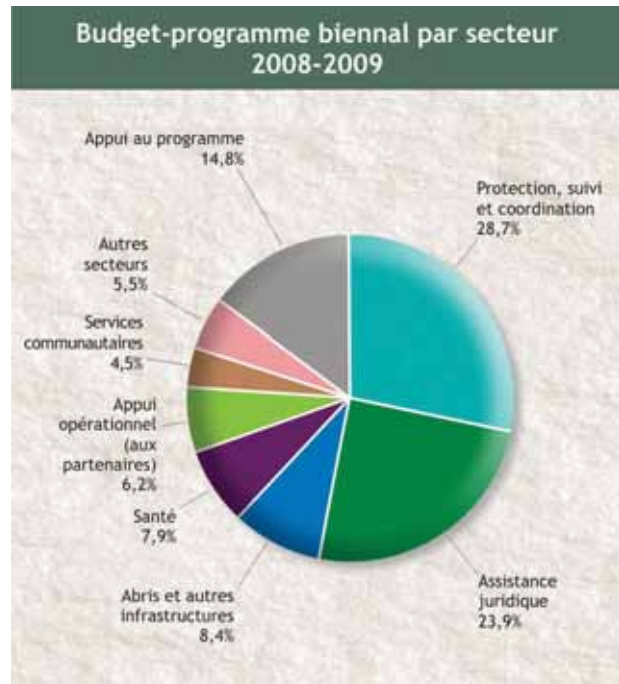
Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 / Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Afghanistan	1 500	1 500	1 600	1 600	1 600	1 600
	Pays divers	160	160	130	130	120	120
Demandeurs d'asile	Afghanistan	250	250	250	250	250	250
	Pays divers	50	50	50	50	50	50
Réfugiés rapatriés		100	100	100	100	100	100
Déplacés internes		136 550	118 270	116 550	97 710	96 550	77 710
Déplacés de retour		3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Apatrides		45 000	45 000	40 000	40 000	35 000	35 000
Autres pers. relevant de la compétence de l'UNHCR	Afghanistan	82 720	2 720	62 380	2 380	42 040	2 040
	Fédération de Russie	132 580	57 910	132 580	45 260	132 580	45 260
	Pays divers	2 480	2 480	2 420	2 420	2 360	2 360
Total		404 390	231 440	359 060	192 890	313 650	167 480

Structure de gestion

Les opérations de l'UNHCR en Fédération de Russie continueront d'être dirigées et gérées par le bureau de Moscou, dont le Centre d'aide aux réfugiés est une partie intégrante. Le Haut Commissariat disposera d'une présence à Vladikavkaz. Si les conditions de sécurité le permettent, l'UNHCR cherchera à rouvrir un bureau extérieur en Ingouchie et/ou à implanter une présence permanente en Tchétchénie, afin d'assurer une exécution efficace des activités d'assistance.

Coordination

L'UNHCR coopère avec ses homologues gouvernementaux à l'échelon de la fédération et des républiques. Un groupe thématique chargé du Nord-Caucase, constitué au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, assurera la continuité de la coordination après la fermeture du bureau de l'OCHA. L'UNHCR continuera de jouer le rôle de chef de file dans le secteur de la protection et pour les activités restantes, relatives aux abris.



Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : *Association of Media Managers*, Centre de coopération internationale de la Croix-Rouge à Saint-Pétersbourg, Centre de défense des droits de l'homme « Mémorial », Centre *Ethnosfera* pour l'éducation interculturelle, *Civic Assistance*, Conseil danois pour les réfugiés, *Equilibre Solidarity*, Fonds pour l'enfance d'Ossétie du Nord-Alania, Guilde des cinéastes russes, *Magee Women's Research Institute and Foundation*, *Nizam*, *Stichting Russian Justice Initiative*, Société pétersbourgeoise de la Croix-Rouge, *Vesta*.

Autres: OIM, VNU.

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Bureaux du Médiateur, Direction de l'Éducation de la ville de Moscou, Gouvernements d'Ossétie du Nord-Alania, d'Ingouchie et de Tchétchénie, Service fédéral des migrations et directions régionales.

ONG : Centre de soutien psychologique gratuit.

Autres : Conseil de l'Europe, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, Direction suisse du développement et de la coopération, ONUSIDA, PNUD.

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel		
	2007	2008	2009
Protection, suivi et coordination	3 698 479	3 616 867	3 541 733
Abris et autres infrastructures	648 528	1 039 437	1 063 229
Activités génératrices de revenus	11 827	0	0
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 011 992	688 496	863 859
Assistance juridique	3 900 508	3 011 791	2 964 089
Besoins domestiques	401 687	402 775	402 775
Éducation	408 232	327 924	247 890
Santé	833 856	989 403	984 671
Services communautaires	503 198	591 924	530 144
Total des opérations	11 418 306	10 668 617	10 598 388
Appui au programme	1 997 350	1 843 082	1 849 349
Total	13 415 656	12 511 699	12 447 737